Recherche de financements dans les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma

Programme générique en date du 25 juin 2023. Il peut être adapté à vos besoins.

Présentation générale	Recherche de financements dans les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma
Pré-requis	Avoir une expérience dans le domaine de l'audiovisuel ou du cinéma
Objectifs généraux	Savoir rechercher des financements dans les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma et savoir déléguer cette fonction à une ou plusieurs personnes.
Objectifs opérationnels, pédagogiques, évaluables	Comprendre le lien entre son modèle économique et la recherche de financement Identifier les différents types de financement au regard de son modèle économique Fixer des objectifs en termes de recherche de financement Co-concevoir les outils de recherche de financement en rapport avec les objectifs fixés Mettre en oeuvre une stratégie de recherche de financements Mettre en oeuvre un process pour déléguer la recherche de financements.
Public concerné	Personnes impliquées dans un projet audiovisuel ou cinéma nécessitant une diversification des sources de financement.
Méthodes mobilisées	Implication des stagiaires dans le diagnostic afin qu'ils s'approprient une posture analytique et stratégique vis-à-vis de leurs besoins en financement Co-construction des outils avec les stagiaires afin que ceux-ci correspondent à leur manière de fonctionner Appropriation et application des outils en lien direct avec leurs projets des outils par les stagiaires pendant l'intersession Amélioration des outils après la phase d'appropriation, afin que ceux-ci correspondent au mieux aux besoins des stagiaires
Modalités d'organisation	Formation organisée dans les locaux du ou des porteurs de projets en fonction des disponibilités du formateur et des stagiaires. Un planning est établi à acceptation des devis par les stagiaires.
Modalités d'évaluation	Évaluation des compétences acquises lors d'une présentation, effectuée par les stagiaires, de leur utilisation des outils pendant l'intersession.
Accessibilité des personnes en situation de handicap	L'accessibilité d'un organisme de formation doit répondre au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap, établi par la loi Handicap du 11 février 2005. **Accès aux formations** À chaque personne son projet de formation adapté à ses besoins spécifiques. Nos formations et les locaux dans lesquels elles se déroulent sont accessibles à toutes et tous. En cas de besoin spécifique, n'hésitez pas à contacter la référente handicap de Coopaname : Carine Julien / of@coopaname.coop.
Tarif indicatif	**Tarif par stagiaire** 6500 € HT (7800 € TTC) Soit 325 € HT (390 € TTC) de l'heure
Durée	20 heures

Intervenant(e)

Contenus

Programme :

Diagnostic des besoins des stagiaires en lien avec leurs projets et leurs manières de fonctionner
Transmission théorique : les différentes sources de financement et leurs implications stratégiques, juridiques et administratives (recherches de financements privés, réponse à des appels à projets,...)
Transmission d'outils et co-conception d'outils sur-mesure en lien avec les besoins identifiés lors du diagnostic
Intersession : application et appropriation des outils en situation de travail et en rapport direct avec les besoins des stagiaires
Amélioration des outils après la phase d'appropriation